

PLAN DE DEPLACEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Collège Gernez Rieux - 28 Mars 2023



Présents : M. Siour, principal du collège, M. Mazzoli, directeur de la Segpa, Mme Harcia, professeure d'EPS, Mme Lopez, CPE, 4 écodélégués : Matthieu, Enola, Mohsine et Luka, Mme Berthelet, parent d'élève, Mme Smagghue, chargée de mission modes doux à la MEL, Mme Sabin, mairie de Ronchin, Mme Evrard, directrice de l'école Guy Mollet, M. Bruguère-Fontenille, responsable de la police municipale de Ronchin,

Excusés : M. Honorez, chargé de mission PDES au CREM, M. Perin, conseiller départemental, Mme Buquet, principale adjointe du collège

QU'EST-CE QU'UN PDES?



1

Un diagnostic concernant l'accessibilité du collège et la mobilité des collégiens et du personnel

2

Un plan d'action décliné en plusieurs axes

3

Objectif: Favoriser l'écomobilité pour les élèves et les personnels



POURQUOI UN PDES?

Mesure rendue obligatoire pour les établissements accueillant plus de 250 élèves suite au Plan de Protection de l'Atmosphère (arrêté préfectoral du 27 mars 2014)



Amélioration de la qualité de l'air



Préservation de la santé des habitants

ECOMOBILITE/ Pourquoi prendre en compte la mobilité des plus jeunes sur notre territoire ?

Depuis 1970, les collégiens ont perdu **25%** de leurs capacités cardiaques.

Comportements sédentaires

Environ :
- un quart des enfants de 3 à 10 ans,
- la moitié des adolescents de 11 à 14 ans
- et 2/3 des adolescents de 15 à 17 ans
passent + de 3 heures par jour devant un écran

60 % des élèves du primaires sont accompagnés en voiture (ONAPS 2017). Or la distance domicile-école est majoritairement inférieure à **1 km**

Il y a de plus en plus de **surpoids** chez les jeunes.

Etude menée en 2016 sur la sécurité et la mobilité des adolescents piétons sur le territoire métropolitain : **14%** des accidents piétons concernent les **10-15** ans, alors qu'ils ne représentent que 8% de la population.

50% de ces accidents surviennent sur des trajets domicile-école ou école-domicile

Avant 10 ans, l'enfant ne dispose pas d'un système cognitif mûr pour enregistrer plusieurs informations à la fois et notamment la vitesse de la voiture. L'enfant qui voit, croit qu'il va être vu.

Le **champ de vision** d'un enfant de **1 mètre** est de **70°**, contre **180°** pour un adulte.

POURQUOI PRENDRE EN COMPTE LA MOBILITÉ DES PLUS JEUNES?



LE COLLÈGE GERNEZ RIEUX



490 ÉLÈVES



**ENVIRON 70
PERSONNELS**



**21 CLASSES + 1
ULIS**

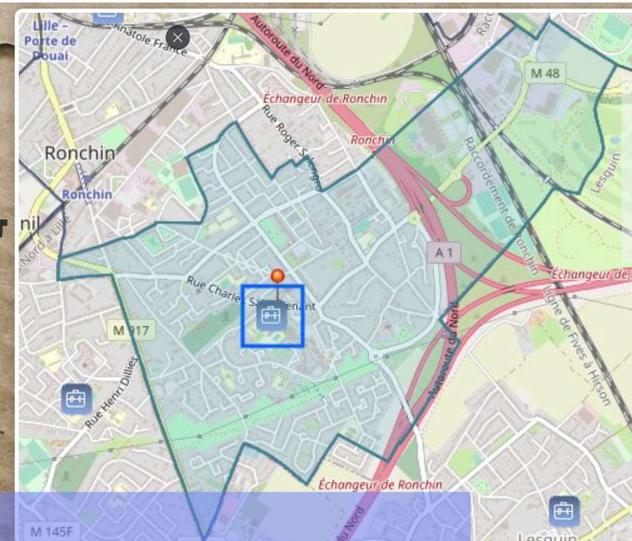


SECTEUR URBAIN

Secteur de recrutement très
proche géographiquement du
collège



SECTEUR DE RECRUTEMENT DU COLLÈGE

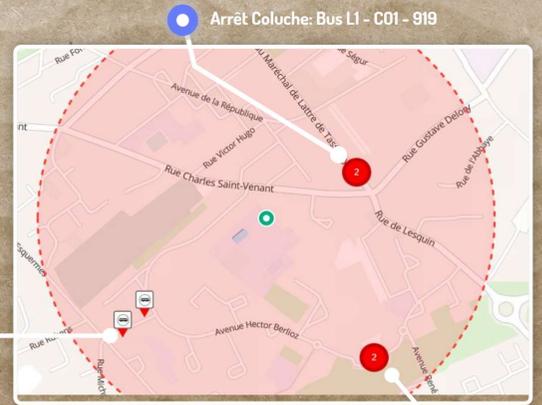


LOCALISATION DES ADRESSES DES RESPONSABLES 1

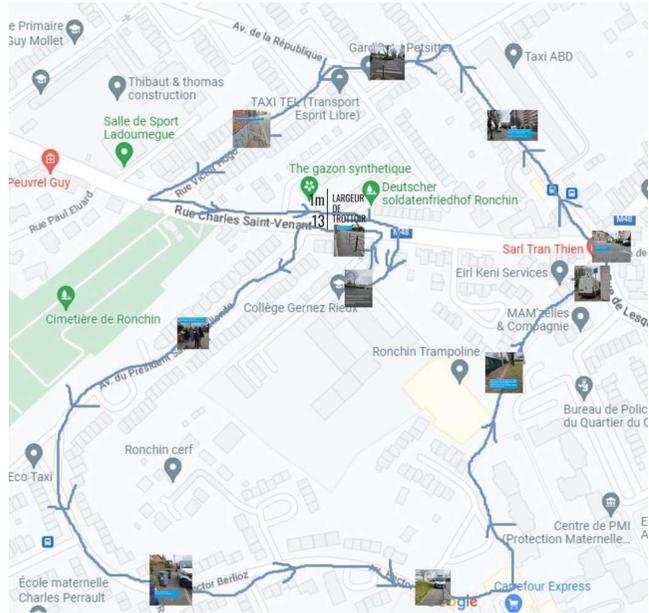


SERVICES ILEVIA A MOINS DE 5 MINUTES A PIED

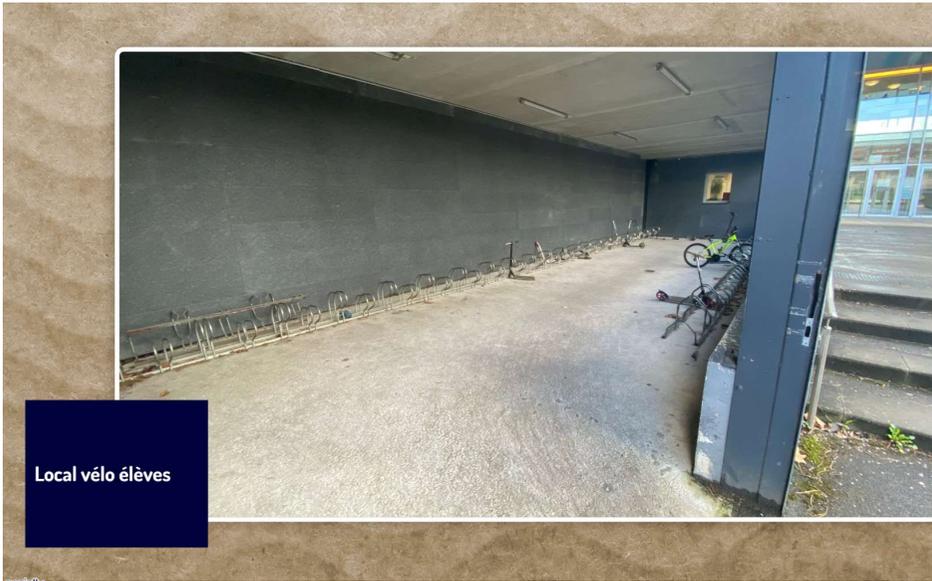
Arrêt Gounod: Bus L1 - C01 - 919



Arrêt Le CERF: Bus L1 - C01 - 919



- Parcours et constats de la balade urbaine :**
- Plusieurs trottoirs dont la largeur est insuffisante (90 cm pour l'un d'entre eux rue Charles Saint Venant)
 - A quelques endroits, des obstacles sur les trottoirs, notamment des véhicules stationnés
 - Un carrefour dangereux proche du collège
 - Quelques incivilités sur le parvis du collège
 - Un sentier derrière le collège, pratique pour les piétons quoique les élèves s'y sentent en insécurité et impraticable à vélo ou trottinette



Local vélo élèves



Emplacement du local

EMPLACEMENTS VÉLOS POUR LES PERSONNELS



Emplacement couvert mais sans
râtelier



Cale-vélos (sans abri)

Actions déjà mises en place au collège

2022: PREMIÈRE PARTICIPATION AU CHALLENGE DE L'ÉCOMOBILITÉ

Intervention de
l'ADAV:
Parcours de
maniabilité vélo



Concours "Décore
ton moyen de
transport
écomobile"

Gernez Rieux
placé 4ème des
collèges
participants



Exposition "Le
vélo est le
véhicule du futur"
de l'ADAV



Une classe
gagnante
valorisée

ET EN 2023?

Semaine
thématique
"sécurité routière
et écomobilité
pour l'ensemble
du collège"

Pour les 5èmes: conférence
par l'association prévention
MAIF sur les nouveaux
modes de déplacement

Une équipe de
personnels
participant au
Challenge??

Pour les 6èmes:
- participation au Challenge
écomobilité
- une exposition
- un parcours de maniabilité vélo
par une enseignante d'EPS
- Concours "décore ton moyen de
transport écomobile"

Pour les 4èmes et les 3èmes: 3 ateliers (par
l'association prévention MAIF:
- simulateur de conduite 2 roues
- réflexomètre
- parcours lunettes simulant l'état d'ébriété

Prochaine étape :

Enquête de mobilité sera lancée à la rentrée (mois de mai) auprès des personnels, des élèves et des parents